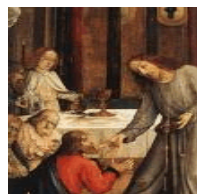


**La parole interpelle:** Les textes nous rappellent des grandes vérités.

La première lecture nous dit qu'il y a un choix fondamental à faire dans la vie: est-ce que je suis avec Dieu ou bien non? La deuxième lecture présente la lettre de Paul aux Éphésiens dans laquelle l'apôtre souligne l'importance de la fidélité dans le mariage et le respect mutuel qui doit y régner. L'évangile est la conclusion de cette grande réflexion sur le pain de vie que le Seigneur nous offre tout en nous encourageant à être des croyants engagés avec un engagement sans limites.



**Lundi (24) Saint Barthélemy**

- 19 h \*-Parents défunts - Félix Langevin
- \*-En réparation du mal - une paroissienne
- \*-En l'honneur de l'Esprit-Saint - Laura Eveillard

**Mardi (25) Temps ordinaire**

- 19 h \*-Paulette Gagnon - Yvon et Pierrette Bédard
- \*-Lyla Côté - Colette et Raymond Côté

19 h 30 *Rencontre du groupe de prières*

**Mercredi (26) Temps ordinaire**

- 19 h \*-Action de grâce - Eulalie
- \*-Lucienne Fredette - Denis et Ghislaine Clavet

**Jeudi (27) Sainte Monique**

- 19 h \*-Suzanne Taillefer (2<sup>e</sup> ann.) - ses parents Gérard et Yvette
- \*-En l'honneur de la Vierge de la médaille Miraculeuse - Corinne et Joseph Leblanc

**Vendredi (28) Saint Augustin**

- 19 h \*-Denis Bélanger - son épouse et sa famille
- \*-En l'honneur de St Antoine - une paroissienne

**Samedi (29) Martyre de saint Jean Baptiste**

15h **Mariage:** Julien Cazabon et Stéphanie Lessard



**Messes dominicales**

- 17 h \*-Parents et amis défunts - une paroissienne
- \*-Laurien Collin (8<sup>e</sup> ann.)- son épouse
- \*-Pitt Pelletier (33<sup>e</sup> ann.) - sa fille Sylvette
- \*-Action de grâce - familles Bourciquot et Alphonse
- \*-Lyla Côté - Huguette Turgeon
- \*-Pauline Deschamps - Micheline
- \*-Rose-Marie Labbé - Robert , Madeleine Labbé et famille



**Dimanche (30) 22<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire**

- 8 h 30 \*-Aux intentions des paroissiens - le curé
- \*-Lyla Côté - les membres de la F.F.C.F d'Orléans
- 10 h \*-Cécile Lévesque - Rolande et les enfants
- \*-Francoise Delisle-Julien (1<sup>er</sup> ann) - Gilles Julien et les enfants
- \*-Aux intentions de Zéline Bourciquot - sa famille
- \*-En l'honneur de la Vierge-Marie - C. Caniré
- 11 h 30 \*-Parents défunts familles Castonguay/Lavoie
- \*-Parents défunts Girouard / Lemay - Marcelle et Jean-Marie
- \*-Adelbert et Angéline Lepage - Rhéal et les enfants
- \*-Frank Clarke - son épouse Muguette
- \*-Steve et Léa Branch - R et E Richard
- \*-Familles Genier et Souigny - Germain de Denyse Souigny
- \*-Lucienne Fredette - Aline Lalonde
- 16 h 30 \*-Laurencia Bélair - la famille
- \*-Nicole Groulx - Daniel et Madeleine



**Offrandes de dimanche dernier**

Ma juste part ( 203env.): 3 338\$

Retraits directs : Ma juste part : 336 \$

Prions en Église : 389 \$



Support : (124 env.):1703\$

Support : 128 \$

Lampions :135 \$

### Rendez-vous pour le cimetière

Nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous avec le bureau de la paroisse St-Joseph du **lundi au vendredi de 9h30 à 16h** pour toutes informations ou transactions concernant le cimetière. Nous vous remercions de votre compréhension.

### Aux détenteurs des droits d'inhumation dans le cimetière St-Joseph

Veillez nous aviser de tout changement d'adresse postale. Car un avis expédié à un titulaire, à sa dernière adresse connue, suivant les registres du cimetière, sera réputé avoir été reçu dans les délais convenables.

### Cérémonie annuelle au cimetière St-Joseph (rappel)

aura lieu le dimanche 30 août à 11h30, avec la messe dominicale. Vous êtes invités à apporter une chaise. En cas de pluie, la cérémonie aura lieu à l'église St-Joseph. Veuillez aviser vos parents, amis et membres de votre famille.

### Cérémonies au cimetière Notre-Dame et de l'Espoir:

☞ Notre-Dame, le dimanche 30 août 14h à la Grotte-Dame-de-Lourdes.

En cas de pluie la cérémonie aura lieu à l'église Notre-dame-de-Lourdes

☞ de l'Espoir, le dimanche 27 septembre à 14h. Ces deux cérémonies seront présidées par Mrg Prendergast.

### Cérémonie du cimetière : Paroisse du Sacré-Cœur de Bourget

le 13 septembre lors de la messe dominicale de 10h45, suivie d'un repas au Centre communautaire. Billets disponibles sur demande seulement au coût de 8,00\$/adultes et 4,00\$ pour enfants de 6 à 10 ans. Date limite le 8 septembre. Communiquez avec Suzanne au 613-487-2103

### Quelques renseignements au sujet de notre cimetière



Dans les mois d'été du vandalisme s'est produit dans le cimetière et 17 pierres commémoratives furent renversées. Des discussions ont eut lieu avec la police et par la suite le Comité du cimetière a pris les décisions suivantes :

- Les nouveaux monuments devront avoir des tiges de métal reliant la pierre à la fondation.
- La clôture près de l'entrée sera allongée pour arrêter l'accès au cimetière par le petit parc.
- Les heures d'accueil au cimetière finiront au coucher du soleil; les heures précises seront affichées. La barrière sera fermée en conséquence.
- La clôture du périmètre sera réparée.

### Fête paroissiale au profit du 150<sup>e</sup> de la paroisse St-Joseph d'Orléans

dimanche, le 13 septembre 2009 de 15h à 19h, sur le terrain de l'église. Au menu: Maïs (blé d'Inde), hamburgers et hot dogs. Veuillez apporter vos chaises de parterre. En cas de pluie, le sous-sol sera disponible. Coût : 7\$ adulte et 3\$ enfant moins de 12 ans. Les billets sont disponibles au bureau de la paroisse, auprès de Léonard Larabie au 613-824-3172, Marc Renaud 613-841-1676, Michel Deslauriers 613-837-6392.



### Souper et danse

Le Rendez-vous des aînés, situé au 3349 chemin Navan à Ottawa, vous invite à leur souper / danse du mois, jeudi le 3 septembre 2009 à 18h. Le coût est de 15\$ (membres) et de 18\$ (non-membres). Info: 613-834-6808

### Dédicace de la Basilique Cathédrale

Mgr l'archevêque Terrence Prendergast présidera une messe bilingue à l'occasion du 156<sup>e</sup> anniversaire de la dédicace de la Basilique Cathédrale Notre-Dame d'Ottawa le vendredi 4 septembre à 12h15. Vous êtes tous invités.

### Inauguration de la nouvelle Saison d'activité

Le Centre Séraphin-Marion d'Orléans, sis au 6600, rue Carrière, invite aînés et retraités à une journée d'accueil, le mercredi 9 septembre, de 9h30 à 16h30. Professeurs et animateurs seront sur place afin de faciliter le choix de la variété d'activités offertes. Une eucharistie sera célébrée, à 11h, suivie d'un léger lunch, au coût de 6 \$. Il faut réserver sa place, au plus tard le vendredi 29 août. Renseignements et réservation: 613-810-7611

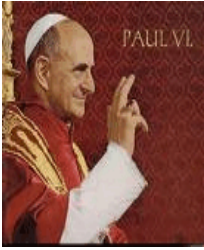
### Danse en ligne

Avec Diane à la légion d'Orléans 800 Taylor Creek dr.  
Jeudi 9h30 a.m pour les débutants , 10h45 a.m pour les avancés.  
Débutera le 10 septembre, pour info: 613-824-1353



## Liberté des groupes religieux

*Ce texte est tiré de la déclaration "Dignitatis humanae" de Paul VI, 7 décembre 1965*



La liberté ou immunité de toute contrainte en matière religieuse qui revient aux individus doit aussi leur être reconnue lorsqu'ils agissent ensemble. Des groupes religieux, en effet sont requis par la nature sociale tant de l'homme que de la religion elle-même. Dès lors, donc, que les justes exigences de l'ordre public ne sont pas violées, ces groupes sont en droit de jouir de cette immunité afin de pouvoir se régir selon leurs propres normes, honorer d'un culte public la divinité suprême, aider leurs membres dans la pratique de leur vie religieuse et les sustenter par un enseignement, promouvoir enfin les institutions au sein desquelles leurs membres coopèrent à orienter leur vie propre selon leurs principes religieux.

Les groupes religieux ont également le droit de ne pas être empêchés, par les moyens législatifs ou par une action administrative du pouvoir civil, de choisir leurs propres ministres, de les former, de les nommer et de les transférer, de communiquer avec les autorités ou communautés religieuses résidant dans d'autres parties du monde d'édifier des édifices religieux, ainsi que d'acquérir et de gérer les biens dont ils ont besoin.

Les groupes religieux ont aussi le droit de ne pas être empêchés d'enseigner et de manifester leur foi publiquement, de vive voix et par écrit. Mais, dans la propagation de la foi et l'introduction des pratiques religieuses, on doit toujours s'abstenir de toute forme d'agissements ayant un relent de coercition, de persuasion malhonnête ou peu loyale, surtout s'il s'agit de gens sans culture ou sans ressources. Une telle manière d'agir doit être regardée comme un abus de son propre droit et une entorse au droit des autres.

La liberté religieuse demande, en outre, que les groupes religieux ne soient pas empêchés de manifester librement l'efficacité singulière de leur doctrine pour organiser la société de vivifier toute l'activité humaine. La nature sociale de l'homme, enfin, ainsi que le caractère même de la religion, fondent le droit qu'ont les hommes, mus par leur sentiment religieux, de tenir librement des réunions ou de constituer des associations éducatives, culturelles, caritatives et sociales.

*Ce texte fait partir des documents de Vatican II*

## Pèlerinage en Terre Sainte

Venez marcher sur les pas de Jésus du 26 octobre au 6 novembre.

Ce pèlerinage est organisé par l'abbé Christian Bourgault en collaboration avec Spiritours et l'appui du Commissariat de Terre Sainte.

Coût : 3 485 \$/personne. Renseignements et inscription: Thea Van de Kraats 1-866-331-7965; ou l'abbé Christian Bourgault.



## Ressourcement spirituel avec Alain Dumont

à l'Église Sacré-Coeur d'Ottawa le 12 septembre de 9h à 16h. Thème: "Le grand jardinier", coût suggéré 20 \$. Pour inscription, Camille & Claude Hubert au 613-744-6993.

## Pensée de la semaine

Par l'amour du prochain nous imitons l'amour divin qui nous a créés nous-mêmes ainsi que tous nos semblables.

-Simone Weil, *Attente de Dieu*, Fayard 1966

## Rions un peu

Une mère à sa fille:

Mais, enfin, Susie! Avec qui parlais-tu pendant deux heures sur le pas de la porte en rentrant de l'école?

-Avec Julie, mais elle n'avait pas le temps de rentrer.



**Bonne semaine à tous et à toutes!**

